

COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 4 juin 2013

Président : Mr Guy LOMBARD

Secrétaire de séance : Mme Maryse PETIT

Présents : Mmes Maryse PETIT - Josiane DUMONT - Claudette TISSOT - Pascale ODIN
Mrs Michel BADOT - Jean-Patrick BROUX - Jean-Claude FEVRE

Absents : Excusés : Mr Claude MULLIERE pouvoir Jean-Claude FEVRE - Mme Evelyne VEROT pouvoir Guy LOMBARD - Mme Danielle DURAND pouvoir Claudette TISSOT - Mme Geneviève PLAT pouvoir Josiane DUMONT - Mr Vincent NICOT

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité des membres présents ou représentés le compte rendu de la séance précédente.

REVISION DES LOYERS DES LOGEMENTS COMMUNAUX

Selon l'Indice de Référence des Loyers (IRL), les loyers des logements communaux seront révisés comme suit au 1er juillet 2013 :

Mr Daniel GANDREAU : IRL 4ème trimestre 2012 = 123,97 pour une augmentation de 1,88 %
soit un nouveau de loyer de 260,28 €

Mme Ophélie REMETTER : IRL 4ème trimestre 2012 = 123,97 pour une augmentation de 1,88 %
soit un nouveau loyer de 542,09 €

Mr Benoit GELEY : IRL 3ème trimestre 2012 = 123,55 pour une augmentation de 2,15 %
soit un nouveau loyer de 280,37 €

Mr Jean-Luc GRANDJEAN : IRL 2ème trimestre 2012 = 122,96 pour une augmentation de 2,20 %
soit un nouveau loyer de 649,82 €

Mme Maud DEVERS : IRL 1er trimestre 2013 = 124,25 pour une augmentation de 1,54 %
soit un nouveau loyer de 513,28 €

FOND DE SOLIDARITE LOGEMENT (FSL)

Suite à une sollicitation du Conseil Général, le Conseil Municipal décide d'allouer une subvention de 0,35 € par habitant au titre du Fond de Solidarité Logement.

RODP 2013

Monsieur le Maire précise le montant de la Redevance d'Occupation du Domaine Public par France Télécom pour l'année 2013 soit :

	Km artères	montant unitaire	Total
Lignes aériennes	10.825	53.33	577.30
Lignes souterraines	19.919	40.00	796.76
Emprise au sol cabines	3.1	26.66	82.65
Total : 1456,71 €			

VOTE BUDGET SECTION INVESTISSEMENT PAR OPERATION

Suite à une demande de Mr PRABEL, Receveur Municipal, et dans un souci de cohérence des flux informatiques entre la commune et la trésorerie, le conseil municipal décide de voter les crédits de la section investissement dans le budget 2013 en dépenses et recettes par opération.

NOMBRE ET REPARTITION DES SIEGES AU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Dans l'attente d'informations complémentaires et plus précises, le conseil décide de reporter ce point. .

EMPRUNT INVESTISSEMENT

Dans le cadre de l'emprunt de 200 000 € inscrit au budget ayant pour objet le financement d'importantes opérations d'investissement, Mr le Maire présente au Conseil différentes offres de plusieurs organismes bancaires.

Le Conseil décide de retenir la proposition du Crédit Agricole Centre Est, qui s'avère la moins disante.

Cet emprunt sera prioritairement affecté aux dépenses liées à la construction d'une classe supplémentaire et à l'acquisition de la propriété des conjoints PERRUSSON.

CHANGEMENT DE TARIFS DES MANIFESTATIONS DE LA BIBLIOTHEQUE

Dans le cadre de l'organisation d'une manifestation par les bénévoles de la bibliothèque municipale, le Conseil Municipal décide de fixer à 5 € le tarif des entrées.

INDEMNITE D'ADMINISTRATION ET DE TECHNICITE (IAT) 2013

Pour l'année 2013, le conseil municipal attribue un coefficient 3 pour le calcul de l'IAT des 2 employés administratives.

REMBOURSEMENT DES ARRHEES POUR LA LOCATION DE LA STRUCTURE D'ACCUEIL :

Suite à une annulation de la réservation de la structure d'accueil, le conseil décide le remboursement des arrhes versées soit 80 €.

DEMANDE DE SUBVENTION DANS LE CADRE DE LA REPARTITION DU PRODUIT DES AMENDES DE POLICE

Mr le Maire rappelle les précédentes délibérations concernant les deux opérations d'investissement qui seront présentées dans le cadre de la répartition du produit des amendes de police pour l'année 2013. Le Conseil Municipal charge le Maire de solliciter cette demande de subvention.

PLAN D'AMENAGEMENT FORESTIER :

Mr Michel BADOT rend compte d'une réunion avec les agents ONF concernant l'élaboration du nouveau plan d'aménagement forestier et détaille les grandes lignes retenues. Une prochaine réunion sera fixée pour arrêter ces projets et avancer dans la rédaction du document susdit.

INFORMATISATION BIBLIOTHEQUE

Mme Josiane DUMONT présente le coût pour l'informatisation de la bibliothèque ainsi que celui de la mise en réseau avec la bibliothèque de Saint-Germain-du-Plain.

Elle informe également des différentes subventions auxquelles la commune peut prétendre pour ce projet.

Le Conseil Municipal accepte cette opération.

DESIGNATION AUXILIAIRE VACATAIRE POUR REMPLACEMENT AGENT D'ENTRETIEN

Mr le Maire indique qu'il est nécessaire de désigner une personne pour un poste d'auxiliaire vacataire pour pallier au remplacement des employés titulaires des emplois pour la cantine, l'école, la garderie et l'entretien des locaux communaux.

Madame Nathalie GATOS, candidate, est nommée à ce poste à compter du 1er juillet 2013.

DIVERS :

Mr le Maire présente :

- les annonces et remerciements reçues en mairie
- Il indique qu'une nouvelle association « Le Petit Arlequin » dont la présidente, Mme Nadja BRITTINGER propose des animations sur le cirque pour les enfants de 3 à 11 ans. Les premières séances débutent dès le 5 juin, tous les mercredis après-midis vers la structure d'accueil.

Mme Maryse PETIT informe que Mme Christine BOUILLOUX, employée municipale à la cantine et à la garderie périscolaire participera aux épreuves de CAP petite enfance en juin.

Mme Josiane DUMONT signale que les fers de lance des grilles de l'enceinte de la cour de l'école ont été coupés pour des raisons de sécurité.

Elle précise qu'un courrier a été envoyé aux communes de Saint-Vincent-en-Bresse et Saint-André-en-Bresse les informant que le modulaire en location qui accueille actuellement la classe de Mme LINARES sera conservé encore pour une année.

Elle présente une requête de Mr MORANDET, directeur d'école demandant une augmentation de la subvention allouée par élève pour la rentrée 2013/2014. Le Conseil refuse.

Elle termine en précisant que l'association des Aides à Domicile de Saint-Germain-du-Plain a été dissoute.

Mme Claudette TISSOT rend compte des différentes rencontres dans le cadre de la création d'une classe supplémentaire :

- avec le cabinet Auclair pour un point sur la procédure de consultation des Entreprises et un planning des travaux, ainsi que pour l'avancement du dossier de subvention Région « Bois Collectifs ».

-avec TotalGaz pour l'installation d'une citerne de gaz en souterrain qui alimenterait la salle polyvalente et l'école et la suppression de celle située à l'arrière de la cour de l'école où sera implantée la future classe supplémentaire.

Mr Michel BADOT signale l'achat d'un girobroyeur et rend compte de la première réunion du téléthon qui aura lieu cette année à Ouroux-sur-Saône.